

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

Rapport d'activités de la CGVC pour l'année 2012

À l'attention du bureau du Conseil de Ville

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs

La Commission de gestion et de vérification des comptes de la Ville de Delémont vous informe de ses activités au cours de l'année 2012.

Généralités

La CGVC se compose réglementairement de 9 membres avec droit de vote plus un membre avec droit consultatif.

Pour l'année 2012, il s'agit des personnes suivantes:

Président	M. Ribeaud	PS
Vice-président	P. Chételat	PLR
Membres	P-A. Fleury	PDC
	A. Froidevaux	PDC
	S. Lapaire	PS
	M. Macchi	PS
	M. Frossard	CS-POP-Verts
	E. Martinoli	CS-POP-Verts
	L. Dobler	PCSI
Membre consultatif	D. Baettig	UDC
Secrétaire	Françoise Galeuchet	

La CGVC contrôle l'organisation, la gestion et le fonctionnement de l'administration communale, en particulier :

- les comptes communaux
- elle supervise les comptes du FRED ;
- contrôle des inventaires ;
- contrôle des caisses ;
- la gestion des immeubles propriétés de la Municipalité et de ceux qu'elle loue.

De plus, la CGVC propose aux Autorités communales les moyens de remédier aux carences qu'elle a constatées.

La collaboration avec les autorités communales a été bonne tant avec les autorités politiques qu'avec les membres de l'administration.

La commission a tenu 6 séances en 2012. De plus 5 de ses membres ont siégés dans la COMMISSION SPECIALE DE REVISION DU REGLEMENT DU FRED composée de M. Ribeaud (président), P. Chételat, L. Dobler, M. P- A Fleury, E. Martinoli, D. Baettig, S. Di Meo, C-A. Chapatte, Mme F. Collarin, J. Marchand, P. Mazzarini. M. Jean-Luc Goetschi étant secrétaire. Cette commission a siégé 3 fois, elle a établi une proposition de statut qui a été remise au Comité du FRED en octobre 2012.

Rapports

La commission a livré les rapports suivants au Conseil de ville et/ou au Conseil communal :

- **rapport concernant les comptes communaux pour l'exercice 2011.** Globalement on observe, que les rubriques Instruction Formation Culture Sport et Action sociale connaissent des dépassements de budget important qui paraissent être dus au manque de précision des données fournies par le canton au moment de l'établissement du budget. Il se peut que la nature de ces dépenses rend les prévisions peu fiables, des fluctuations importantes sont survenues depuis 2006. Ces « mauvaises » surprises sont, cette année encore, compensées par des rentrées fiscales plus importantes que prévu.

Concernant le suivi des investissements, la fiduciaire confirme qu'avec Larix ce suivi fonctionne bien. Mais les dépassements budgétaires par projets sont identifiés et traités avec un retard important. Idéalement le risque de dépassement devrait être détecté assez tôt pour qu'une correction soit possible alors que trop souvent il ne reste d'autre option que d'entériner le fait.

- rapport de gestion 2011. La CGVC regrette que le rapport 2011 ne comporte pas, comme en 2009 par exemple, d'introduction générale faisant ressortir les faits dominants des affaires communales en rappelant les objectifs et leur degré d'achèvement.
- rapport concernant les comptes du FRED pour l'exercice 2011. Pas de problèmes de liquidités, les entrées sont nettement supérieures aux sorties et le degré de couverture est, vu le niveau de la bourse (SMI) satisfaisant
- contrôle des caisses : en ordre.

Autres objets traités

- **Gestion des emprunts** : Les emprunts sont gérés de manière à maintenir une bonne prévisibilité.
- **Gestion du patrimoine financier et implications financières des crédits** :
Les investissements rentables, type Jardinerie et les achats de terrain ne sont pas amortis (bien que selon le service des communes l'amortissement de ce type d'objet devrait intervenir en 50 ans). En ce qui concerne les autres bâtiments du patrimoine financier (voir réponse à la question de écrite 2.03/11) il n'y a pas eu d'amortissements car la commune n'en a pas les moyens (l'amortissement exigé par le canton n'est pas effectué), logiquement ces objets devraient être rentables, mais ils ne le sont pas. C'est la raison pour laquelle le Conseil communal a proposé la vente de ces immeubles. Entre-temps, l'utilité de certains d'entre eux, ceux de la rue de l'Hôpital en particulier, est reconnue par le conseil communal mais les bâtiments sis rue du Domont 21 et rue Franche 22 devraient, selon le Conseil communal, pouvoir être vendus.
- **Gestion des salaires** : Une nouvelle procédure qui satisfait aux exigences de la fiduciaire a été mise en place dès le début 2012.
- **Bibliothèques** : La situation dans ce service est mauvaise depuis au moins 6 ans, un audit avait déjà été mené à la fin de la législature précédente et un nouvel audit a eu lieu pour gagner du recul. Evaluations des coûts globaux pour 2011 : Fr. 90'000.-
- **Système de contrôles internes** : Un Système de contrôle interne est légalement obligatoire et son absence a été relevée par la fiduciaire. La CGVC a suivi les progrès réalisés et les mesures mises en place aux SI. Selon les explications des représentants des SI, le système de contrôle interne est prêt, ce dispositif est suffisant pour assurer le bon fonctionnement des SI, le contrôle des risques étant le premier objectif.
- **Gestion des stocks** : la fiduciaire procède à des contrôles par échantillonnage des stocks déclarés figurant au bilan des SI.

Remerciements

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, Madame la chancelière et Messieurs les chefs de service, ainsi que les employées et employés de la Municipalité pour leur collaboration et leur soutien dans notre activité.

Delémont, le 28 mars 2013

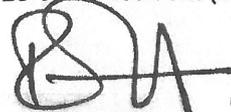
Commission de Gestion et de Vérification des Comptes

Le Président (2012)



Marc Ribeaud

Le Vice-Président (2012)



Pierre Chételat

Distribution :

Madame A. Froidevaux, Présidente du Conseil de Ville
Madame E. Cuttat, chancelière